

**PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU**  
**Mercredi 12 février 2015**

Le 10 décembre de l'année deux mille quatorze à neuf heures, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été élargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

**Membres du Bureau présents ou représentés**

Cf Liste d'émargement ci-jointe

**Invités Présents**

LANGLET Nicolas, Directeur Xylofutur  
TAMARELLE François, Directeur Xylofutur  
COSSON Martine, Assistante

**Ordre du jour:**

- 1/ Validation PV du Bureau du 10 décembre 2014
- 2/ Présentation de François Tamarelle, nouveau directeur
- 3/ Choix du nouveau partenaire bancaire
- 4/ Plan d'action 2015
- 5/ Partenariats
- 6/ Mandats à confier au conseil scientifique
- 7/ Point commission formation
- 8/ Point adhérents
- 9/ Point projets
- 10/ Point actions collectives
- 11/ Agenda

En introduction, Nicolas Langlet informe le Bureau que compte tenu de l'éviction de M Marc Vincent de la société NP Rolpin, le représentant au Bureau de cette dernière est désormais Patrick Palos qui était jusqu'alors suppléant.

Il sera nécessaire de se rapprocher de NP Rolpin pour connaître les nouveaux dirigeants.

### **1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 10 décembre 2014**

M Pinaudeau demande s'il existe des raisons particulières pour que le Crédit Agricole ne soit pas mentionné comme partenaire bancaire potentiel. Le président mentionne que seuls les partenaires proposés lors du Bureau du 10 décembre 2014 ont été sollicités dans la mesure où ces derniers étaient déjà partenaires de structures équivalentes à Xylofutur comme ADI.

Le Président soumet le procès verbal au vote.

#### **Première résolution**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### **2. PRESENTATION DE FRANCOIS TAMARELLE, NOUVEAU DIRECTEUR DE XYLOFUTUR**

(voir document joint)

### **3. CHOIX DU NOUVEAU PARTENAIRE BANCAIRE**

Nicolas Langlet présente les 3 offres reçues de la BNP, Caisse d'Épargne et Crédit Coopératif (voir document joint).

#### **Deuxième résolution**

Le Bureau décide de retenir le Crédit Coopératif comme nouveau partenaire bancaire en remplacement du CIC.

#### 4. PLAN D' ACTIONS 2015

Nicolas Langlet présente une synthèse du plan d'action 2015, document ayant été transmis aux membres du Bureau.

Le Bureau souhaiterait que soit mentionné :

- L'existence du Comité de Liaison Interprofessionnel dans le cadre des liens entre Xylofutur et les interprofessions,
- La mise en avant de l'Eurorégion Aquitaine – Euskadi et des liens avec Québec sur l'aspect international et des coopérations qui pourraient se développer,
- Mentionner la chaire « Ecologie Industrielle »
- Mentionner l'association Innovapin

(les modifications ont été apportées dans le document joint)

Nicolas Langlet explique qu'une légère modification a été réalisée sur le budget de la gouvernance 2015 par rapport à ce qui a été validé par le Bureau du 10 décembre 2014. En effet, l'apport en temps homme de la FIBA ayant été légèrement abaissé, le nouveau budget 2015 de Xylofutur est de 499 460 €.

Les grandes lignes budgétaires sont :

Masse salariale : **260 660 €**  
Fonctionnement : **108 340 €**  
Déplacements : **30 000 €**  
Communication : **35 000 €**  
Tps homme entreprises : **65 460 €**

Document à l'appui, Nicolas Langlet met en évidence l'importance des actions collectives pour le financement de la masse salariale de Xylofutur. En effet celle-ci représente 336 000 € dont 260 660 sont financés par le budget de la gouvernance. La différence étant assurée par les fonds obtenus dans le cadre des actions collectives.

## ADI

Jean Georges Micol présente le nouveau positionnement d'ADI par rapport à son implication vis-à-vis des actions d'appui pour les filières dites structurées c'est-à-dire correspondant à des commissions de labellisation largement étoffées avec expertise élargie, à l'autonomie dans le montage des actions collectives, à l'évolution croissante du nombre d'actions collectives, à des partenariats d'ingénierie arrivant à échéance, ADI ne s'impliquera plus dans ce type d'action sauf pour les filières émergentes, au profit de formes plus adaptées d'appui aux filières structurées dans cet environnement évolutif: un nouveau positionnement Ere3 des pôles de compétitivité qui doit accentuer et consolider l'appui d'ADI sur l'interclustering, levier de maturation des pôles et clusters.

### Rappel :

- Actions collectives et action d'appui d'ADI **graduellement réduite** en passant du **montage** (Menuiseries performantes, 2013) puis à **l'appui au montage** (Vinicaissier, Designer en Résidence, 2014) et enfin à **l'autonomie de montage** (Lignocellmarket 2.0 et 4D+, 2014).
- Arrivée à terme du partenariat Xylo-ingénierie (« Montage des projets de R&D »)
- Nouveau positionnement (« Etre plus proche des marchés ») accentue et consolide l'appui sur l'interclustering (cf doc Plan Action Xylofutur VF 2015).

Par contre ADI continuera à réaliser de la prospection et de l'accompagnement individuel pour toutes les entreprises aquitaines de tous secteurs et la simple orientation vers les actions collectives en cours.

Le bureau évoque les impacts que ce positionnement engendre d'un point de vue opérationnel compte tenu de l'implication d'une personne d'ADI dans Xylo ingénierie, les commissions de labellisationle suivi du déploiement des actions collectives.

Le bureau relève malgré tout la nécessité d'assurer un continuum dans la transmission d'information entre les opérationnels d'ADI et de Xylofutur surtout sur les informations des acteurs prospectés et accompagnés, ce que ADI garantit. (cf plan « Accompagnement concerté » co-construit et présenté au comité des financeurs de Xylofutur en décembre 2014 et appuyé par le Réseau Innovez en Aquitaine sur la détection des entreprises potentiellement innovantes teste un mailing « filière bois » pour l'opération 2015).

### Troisième résolution :

Le Bureau décide d'alerter le CR Aquitaine par courrier sur les impacts que ce positionnement va provoquer.

## FIBA

### Quatrième résolution :

Le Bureau valide le contrat de partenariat Xylofutur-Fiba 2015

**INEF4 :**

Le Bureau constate une faiblesse dans la réciprocité des obligations au détriment de Xylofutur par rapport au document transmis. Notamment au niveau des annexes 5.

**Quatrième résolution :**

Le Bureau demande à Frédéric Staat et JM Carnus de proposer une nouvelle formulation avant nouvel envoi à INEF 4

**6. MANDATS A CONFIER AU CONSEIL SCIENTIFIQUE :**

**Cinquième résolution :**

Le Bureau donne mandat au Conseil Scientifique d'élaborer un planning et une feuille de route pour lever les fonds nécessaires au financement des plate-formes de recherche, de formation et de transfert de technologies initialement prévues dans le CPER 2015-2020.

Le Bureau donne également mandat au Conseil Scientifique de mettre en place davantage de concertation sur le montage de projets de chaires sur le bois construction et l'écologie industrielle

**Sixième résolution :**

Le Bureau donne mandat au Conseil Scientifique de définir un mode opératoire de co construction des projets de ressourcement du FCBA avec les commissions de Xylofutur et de répondre par la même aux souhaits du CR Aquitaine.

**7. COMMISSION FORMATION**

Suite à une réunion réalisée avec certains membres du Bureau, Nicolas Langlet propose au Bureau les rôles que cette commission pourrait assurer :

- Lieu d'échanges entre les différents partenaires impliqués (centre de formation-recherche/représentants professionnels/opca) sur la formation supérieure et technique, initiale et continue
- Recenser les différents projets en cours de réalisation et de montage
- Créer une synergie afin de stimuler de nouveaux projets
- Outil d'animation et de coordination régionale
- Lisibilité de la filière face aux bailleurs de fonds (Région, Etat...)

**Septième résolution :**

Le Bureau valide les rôles de la Commission Formation tels que présentés par Nicolas Langlet

La première réunion de cette commission est prévue le 9 avril de 9h à 12h à Xylofutur.

L'objectif étant de lancer la démarche, la composition de cette commission pour cette première réunion est décrite ci-après en sachant que celle-ci n'est pas définitive.

CFA Bois et Habitat Lycée Haroun taziéff : P Bolle +V Tastet

CFAIB ARFPIB : T Massart

CFPPA Bazas/Sabres : M Jego

CFA Blanquefort : représentant ?

FCBA : P Bonfils

UPPA : B Charrier

UBX: S Grelier + Ph Galimard)

BSA: C Delisee + O Lavialle

ESB: A Godevin

INRA : JM Carnus

IRSTEA SHS: représetant?

FFB: JP Goubie

CAPEB: S Dugas

FIBA: S Latour

SYSSO: C Pinaudeau

ETF: C Belguiral

Alliance Forêts Bois: S Vieban

CRCl: M Boulard

CONFIDENTIEL

## 8. POINT ADHERENTS

178 adhérents en 2014, pour un montant de 127 K€ (+ 3K€ par rapport objectif visé)

41 nouveaux membres en 2014, équivalent à 16 198 €

19 départs d'adhérents pour un montant de 14 040 € dont:

8 démissions

7 non payés

4 LJ/RJ

Cotisations de 2014 non réglées à ce jour pour un montant de 2040€ TTC:

BEDOUT – PYRENEES CHARPENTES – INTACE - UCFE

Parmi les acteurs importants de la région et qui n'ont pas renouvelé leur adhésion se trouvent notamment DRT et Berkem malgré les différentes opérations de communication réalisées par certains administrateurs.

MM Pinaudeau et Goubie se sont engagés à contacter respectivement DRT et Berkem pour tenter à nouveau de les faire adhérer pour 2014 voire 2015.

## 9. POINT PROJETS

Au 06/01/2015, le pôle de compétitivité XYLOFUTUR a labellisé 174 projets (budget total de 354,5 M€).

113 d'entre eux sont financés dont 52 sont terminés (pour 49 non financés et 12 en attente), à hauteur de 59,4 M€

## 10. ACTIONS COLLECTIVES

Nicolas Langlet fait rapidement état de la progression encourageante des différentes actions collectives en cours (voir fichier ppt joint)

**Nicolas Langlet alerte cependant le Bureau sur les impératifs de recouvrement de fonds privés liés aux actions lignocellmarket et 4D.**

## 11. SIGNATURE DU CONTRAT DE PERFORMANCE ET AGENDA 2015

Concernant la signature du contrat de performance, Nicolas Langlet propose d'inviter les ministres concernés et deux choix quant à sa réalisation :

- Lors de la fête du fleuve à Bordeaux, fin mai
- Lors de l'AG de Xylofutur, le 3 juillet prochain

### **Huitième résolution :**

Le Bureau valide le choix de réaliser cette opération le 3 juillet prochain et d'inviter les ministres concernés.

Les prochaines réunions liées à Xylofutur sont :

- 6 mars, Agen: Gagner en compétitivité**
- 12 mars, Bordeaux: conseil scientifique**
- 19 mars, Mourenx: Xylo dating**
- 9 avril, Bordeaux : commission formation**
- 10 avril, Mont de marsan: Xylo to business**
- 16 avril, Bordeaux : commission de labellisation**

***Le prochain Bureau se réunira le 13 mai 2015  
de 9h à 12h30***